

# *Israël maintient des prisonniers palestiniens dans des conditions inhumaines.*

---



Par Guillermo Alvarado

Environ 6800 citoyens palestiniens sont dans des prisons israéliennes, où ils sont dans des conditions précaires. Nombre d'entre eux ne reçoivent pas d'attention médicale et d'autres n'ont même pas été informés de la raison de leur emprisonnement.

À l'occasion de la commémoration de la Journée du Prisonnier, instaurée par l'Autorité nationale palestinienne, des fonctionnaires de cet État ont dénoncé les actes arbitraires perpétrés par Tel Aviv qui transgresse les principes fondamentaux du droit, des accords et des traités internationaux.

Aussi, il convient de mentionner la "détention administrative", une procédure juridique mise en pratique par l'Israël pour arrêter n'importe quel Palestinien sans aucun ordre émis par un juge, sans inculpation ni procès.

Le centre d'études sur les prisonniers palestiniens a indiqué dans un rapport récent qu'au cours des trois premiers mois de cette année, ce type d'arrestations a augmenté de 500 % par rapport à la même

période de l'année dernière

Parmi les détenus figurent environ 205 enfants qui se trouvent dans des prisons ordinaires, ce qui constitue une flagrante violation du droit international.

Par ailleurs, à peu près 700 prisonniers souffrent de diverses maladies. Quelques-uns qui sont dans des conditions déplorables, n'ont pas accès aux services médicaux adéquats.

L'Union de stations de radio et de chaînes de télévision palestiniennes signale qu'il y a 20 journalistes incarcérés en Israël, dont le plus ancien est Mahmoud Moussa, condamné en 1994, à 3 perpétuités en raison de présumés délits contre la sécurité de l'État sioniste.

Même si Tel Aviv a promis plusieurs fois que sa politique d'emprisonnement respecterait le droit international et les droits de l'homme, en réalité cela n'a jamais eu lieu. Tous les jours de nouveaux excès sont commis, à tel point qu'en février, le Comité Public contre la torture en Israël a dénoncé la profonde cruauté avec laquelle sont traités les prisonniers palestiniens.

L'Organisation non gouvernementale souligne qu'au cours du deuxième semestre de l'année 2014, 66 actes de tortures ont été signalés dans les prisons israéliennes.

Ces violations des droits de l'homme viennent s'ajouter aux atrocités comme c'est le cas de l'opération "Bordure protectrice", l'offensive lancée l'été dernier : la bande de Gaza avait été bombardée pendant plus de 50 jours consécutifs par l'armée sioniste.

Cette attaque a fait 2400 morts, dont 790 étaient des femmes et des enfants. En plus, le coût des dommages provoqués par la destruction d'infrastructures s'élève à 7 milliards de dollars.

Cependant, ces crimes restent impunis, grâce au soutien des États-Unis, un pays qui se vante d'être un leader de la lutte pour les droits de l'homme et contre le terrorisme.



**Radio Habana Cuba**